Frais du contrat
« Retraite Mutualiste du Combattant »

Montant minimum de versement	
Versements libres	Minimum 100 € à l'adhésion et pour les versements suivants
Versements programmés	Minimum 100 € à l'adhésion et : 30 €/mois si adhésion avant 50 ans 50 €/mois si adhésion dès 50 ans

FRAIS ANNUELS

Frais de gestion du contrat

Frais de dossier	Aucun
Frais des supports	
Support fonds euros	0,55 % de frais de gestion annuels prélevés sur la participation aux bénéfices calculée sur le cumul des versements effectués à compter du 1er juin 2025
Support unité de compte	Non applicable
Support Eurocroissance	Non applicable
Gestion pilotée ou standardisée	Non applicable

AUTRES FRAIS ANNUELS

Frais forfaitaires ou proportionnels	Non applicable

FRAIS PONCTUELS PAR OPÉRATION

Frais sur versement	0 %
Frais de changement de modes de gestion (en % ou en €)	Non applicable
Frais d'arbitrage	Non applicable
Frais de transfert sortant vers un autre produit	Non applicable
Frais sur les versements de rente	0 %
Frais de rachat	5 % en cas de rachat total si adhésion de moins de 10 ans